



Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.



## BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

### Sommaire

#### Mot de la ministre

[Le régime de retraite : deux reconnaissances bien méritées](#)

[Le Plan de travail 2010-2012 du Comité Interministériel de l'action communautaire : des actions pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires](#)

[L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire : 844 M \\$, un nouveau sommet](#)

[Le Plan de valorisation de l'action bénévole : un partenariat réussi](#)

bénévoles qui donnent généreusement de leur temps à ces organismes dans toutes les régions du Québec méritent notre reconnaissance pour la qualité de leur engagement, leur dévouement et leur compétence. Je suis particulièrement heureuse de constater que l'amélioration des conditions de travail, dans ce secteur très majoritairement constitué de femmes, a reçu une reconnaissance par la remise de deux prix pour le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes.

Le gouvernement du Québec a augmenté substantiellement le soutien financier aux organismes communautaires au cours de l'année 2009-2010 par rapport à l'année précédente. L'enveloppe globale du soutien financier a augmenté de 6,2 % en 2009-2010, atteignant ainsi un montant total de 844 millions de dollars. Ce sont plus de 5000 organismes communautaires qui ont pu bénéficier de ces investissements importants. Depuis 2003, le gouvernement a augmenté de plus de 310 millions de dollars l'enveloppe dévolue aux organismes communautaires.

C'est donc dans un esprit d'ouverture, en continuité avec les orientations gouvernementales, que j'entends contribuer à la consolidation de l'action communautaire et à des initiatives visant le développement de l'action bénévole. Je voudrais préciser que je suis très sensible aux différentes réalités et préoccupations régionales et locales. Les régions du Québec ont besoin de votre apport essentiel et incontournable pour renforcer l'émergence de communautés encore plus engagées et solidaires.

Je vous remercie, toutes et tous, de votre engagement!

#### MOT DE LA MINISTRE

Dès mon entrée en fonctions, à titre de ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de responsable de l'action communautaire et de l'action bénévole, j'ai été à même de constater l'importance et la diversité des domaines d'intervention du milieu communautaire. Les personnes qui travaillent dans les organismes communautaires ainsi que les milliers de







## BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

### Sommaire

[Mot de la ministre](#)

**Le régime de retraite : deux reconnaissances bien méritées**

[Le Plan de travail 2010-2012 du Comité Interministériel de l'action communautaire : des actions pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires](#)

[L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire : 844 M \\$, un nouveau sommet](#)

[Le Plan de valorisation de l'action bénévole : un partenariat réussi](#)

### LE RÉGIME DE RETRAITE : DEUX RECONNAISSANCES BIEN MÉRITÉES

Nous sommes heureux de souligner que le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes a remporté, le 22 mai dernier, le prix annuel « Initiative gagnante » du Comité sectoriel de la main-d'œuvre – Économie sociale et action communautaire.

Plus récemment, le Régime a obtenu le prix *Plan Sponsor 2010* attribué par la revue *Benefits Canada*, une prestigieuse publication canadienne spécialisée dans le domaine des caisses de retraite. Le prix a été remis à M. Michel Lizée, administrateur du régime, lors d'un gala tenu à Toronto, le 10 novembre dernier. Ce prix reconnaît le caractère innovateur du régime de retraite, adapté à leurs besoins, dont se sont dotés les groupes communautaires et de femmes.

Félicitations aux initiatrices et aux initiateurs de même qu'aux administratrices et aux administrateurs du régime!

#### Une croissance soutenue

Rappelons que le régime a vu le jour en octobre 2008, en comptant près de 1000 adhérentes et adhérents. Le dernier bilan de janvier 2011 indiquait que 2100 personnes et 300 groupes y participaient.

#### Le soutien accordé par le gouvernement du Québec

Le Secrétariat a soutenu financièrement le régime de retraite au cours des différentes étapes qui ont mené à sa mise sur pied. Récemment, il a accordé un soutien financier pour faire la promotion du régime afin d'en augmenter le nombre de participantes et de participants. Jusqu'à ce jour, 707 000 \$ ont été alloués aux promotrices et promoteurs pour les soutenir dans leurs démarches.

Pour plus d'information, les groupes communautaires et de femmes sont invités à communiquer avec les responsables du régime de retraite, dont voici les coordonnées :

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301  
Montréal (Québec) H2Y 1E6  
Téléphone : 514 878-4473  
Télécopieur : 514 878-1060  
Courriel : [RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca](mailto:RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca)  
Site Web : [www.regimeretraite.ca](http://www.regimeretraite.ca)

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec



## BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

### Sommaire

[Mot de la ministre](#)

[Le régime de retraite : deux reconnaissances bien méritées](#)

**Le Plan de travail 2010-2012 du Comité Interministériel de l'action communautaire : des actions pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires**

[L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire : 844 M \\$, un nouveau sommet](#)

[Le Plan de valorisation de l'action bénévole : un partenariat réussi](#)

### LE PLAN DE TRAVAIL 2010-2012 DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE : DES ACTIONS POUR RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le Comité interministériel de l'action communautaire s'est doté d'un plan de travail pour les deux prochaines années. Ce plan permet de faire un pas de plus dans la poursuite de la mise en œuvre des orientations de la politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.

Rappelons que la politique gouvernementale visait notamment la simplification et l'harmonisation des pratiques administratives. Le *Cadre de référence en matière d'action communautaire*, qui a été adopté en août 2004, contient les principales dispositions relatives à l'harmonisation des pratiques administratives.

Le Comité interministériel de l'action communautaire est composé d'une vingtaine de ministères et d'organismes gouvernementaux qui sont concernées par la mise en œuvre de la politique gouvernementale, à l'application du cadre de référence et au soutien financier des organismes communautaires.

C'est dans cette perspective que le comité interministériel a choisi d'entreprendre un certain nombre d'actions structurantes pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires. En voici quelques exemples.

- Les travaux sur le contenu de l'entente de soutien financier et sur le processus de reddition de comptes.
- La poursuite de l'harmonisation des pratiques administratives et le renforcement de la concertation gouvernementale en matière d'action communautaire, notamment par l'entremise du comité interministériel.
- L'exploration de diverses autres mesures de consolidation du milieu communautaire, notamment l'offre de formation destinée aux organismes communautaires, l'amélioration des conditions de travail dans les organismes communautaires, la facilitation de l'accès à la recherche et à la transmission des connaissances.
- L'élaboration de nouvelles mesures afin de contribuer au soutien et à la promotion de l'action bénévole

Ces travaux mettent à contribution les membres du Comité interministériel sur l'action communautaire et, plus particulièrement, les membres des différents groupes de travail.





## BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

### Sommaire

[Mot de la ministre](#)

[Le régime de retraite : deux reconnaissances bien méritées](#)

[Le Plan de travail 2010-2012 du Comité Interministériel de l'action communautaire : des actions pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires](#)

**L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire : 844 M \$, un nouveau sommet**

[Le Plan de valorisation de l'action bénévole : un partenariat réussi](#)

### L'ÉTAT DE SITUATION DE L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE : 844 MILLIONS DE DOLLARS, UN NOUVEAU SOMMET

Au cours de l'année financière 2009-2010, par l'entremise d'une vingtaine de ministères et organismes, le gouvernement du Québec a attribué plus de 844 millions de dollars aux 5070 organismes communautaires qu'il soutient. Cela représente une augmentation de plus de 49 millions de dollars, soit 6,2 %, par rapport à l'année précédente. Correspondant en moyenne à 55 % du budget des organismes communautaires, cet appui essentiel incite d'autres donatrices et donateurs à apporter leur contribution à ces organismes. De plus, le soutien financier accordé a permis d'assurer la participation des bénévoles, dont l'apport est indispensable en matière d'action communautaire, au sein des organismes.

Plus de 60 programmes ou mesures au total, dont 21 programmes et mesures consacrés au soutien financier en appui à la mission globale des organismes communautaires, ont été recensés. Ces programmes et mesures totalisent des investissements de près de 509 millions de dollars en 2009-2010. Un peu plus de 60 % de l'ensemble des sommes versées aux organismes communautaires le sont par l'entremise de ce mode de soutien financier souple, qui contribue directement à la l'accomplissement de la mission des organismes et à l'exercice des activités qui y sont liées.

Quant aux deux autres modes de soutien financier, les sommes allouées au titre d'ententes de service ont totalisé près de 277 millions de dollars, soit 33 % de l'enveloppe globale, et celles consacrées aux projets ponctuels se sont élevées à plus de 54 millions de dollars (6,4 % de l'enveloppe globale).

Le document *État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire* se trouve dans le site Internet du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, à la section consacrée au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec



## BULLETIN D'INFORMATION SUR LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

### Sommaire

[Mot de la ministre](#)

[Le régime de retraite : deux reconnaissances bien méritées](#)

[Le Plan de travail 2010-2012 du Comité Interministériel de l'action communautaire : des actions pour renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires](#)

[L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire : 844 M \\$, un nouveau sommet](#)

**Le Plan de valorisation de l'action bénévole : un partenariat réussi**

### LE PLAN DE VALORISATION DE L'ACTION BÉNÉVOLE : UN PARTENARIAT RÉUSSI

Le dernier Bulletin d'information sur la politique gouvernementale faisait état du lancement, en avril 2009, du Plan de valorisation de l'action bénévole. Plusieurs actions ont été menées. Il s'agit notamment :

- de la diffusion de campagnes publicitaires auprès de clientèles ciblées (les jeunes, les personnes immigrantes et les personnes âgées). La première campagne s'est déroulée à l'automne 2009 et des activités promotionnelles ont eu lieu à l'occasion de la Semaine de l'action bénévole, qui s'est déroulée du 18 au 25 avril 2010. De plus, des campagnes promotionnelles sont prévues lors de la rentrée scolaire de janvier prochain et des placements publicitaires s'adressant à la clientèle aînée et immigrante sont faits à intervalles réguliers;
- du lancement d'une campagne de promotion du logo de l'action bénévole auprès des organismes communautaires, le 5 décembre dernier, au cours de la Journée internationale des bénévoles. Pour l'occasion, le logo a été mis au goût du jour et une stratégie de promotion de l'action bénévole sur le thème « J'affiche mes valeurs » a été lancée par le Réseau de l'action bénévole du Québec.

De plus, le Réseau de l'action bénévole du Québec travaille :

- à la mise en oeuvre de l'outil portant sur la planification de la relève et la gestion des jeunes bénévoles;
- à la production d'un guide d'orientation et d'information sur l'action bénévole;
- à la réalisation d'un inventaire des outils et des ressources disponibles en matière de recrutement, de rétention des bénévoles, de relève et de reconnaissance du travail bénévole et à l'identification des outils manquants qui doivent être développés;
- à l'analyse des besoins de formation des responsables et des gestionnaires de même qu'à l'inventaire des formations existantes.

Ces travaux seront terminés d'ici juin 2011.

La remise des prix de la quatorzième édition du prix Hommage bénévolat-Québec se déroulera à Québec le 13 avril prochain. À cette occasion, quarante lauréates et lauréats seront honorés dans trois catégories : « Jeune bénévole – prix Claude-Masson », qui souligne l'engagement bénévole de personnes âgées de 14 à 30 ans, « Bénévole », qui rend hommage à des personnes de 31 ans ou plus, et « Organisme », qui vise à reconnaître l'action des organismes sans but lucratif. De plus, deux prix distinctifs seront remis, un premier en communications et un second en culture afin de souligner les cinquante ans du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Soyez attentives et attentifs à la parution des prochains numéros du bulletin et surveillez le site Internet Le bénévolat au Québec et celui du Réseau de l'action bénévole du Québec pour demeurer au fait des développements.

Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales

Québec 